

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration réuni le 01/07/2021

Heure de début de séance : 18h00

Heure de fin de séance : 20h10

Président de séance	Monsieur Olivier CASTEL	Chef d'établissement
Secrétaire de séance	Mme THOMAS Corinne	Représentant des enseignants

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 16 présents

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV du CA du 3 Juin 2021
3. Bilan pédagogique 2020-21
4. Effectifs 2021-22
5. Communiqué ministériel et incidence sur la semestrialisation
6. Point sur l'épreuve du Grand Oral
7. Projets pédagogiques 2021-22
8. Présentation de la répartition des IMP 2021-22
9. Points de gestion :
  - DBM pour vote : Prélèvement Fonds de Roulement / Répartition crédits Etat pr 141
  - DBM pour information
  - Contrats / conventions
  - Dons
  - Point sur la Taxe d'apprentissage
10. Questions diverses

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

## 1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme THOMAS Corinne, représentante des enseignants, est proposée secrétaire de séance.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 2. APPROBATION DU PV DU CA PRECEDENT

Monsieur le Proviseur soumet le procès-verbal du CA du 03/06/2021.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 3. BILAN PEDAGOGIQUE 2020-21

Monsieur le Proviseur synthétise les différents points de ce bilan

- On note une augmentation du taux de boursiers qui est d'environ 34%.
- Pour l'orientation en fin de 2de :
  - Une hausse du taux en 1<sup>ère</sup> générale en raison de l'appropriation de la réforme du lycée par les élèves et leurs parents, ainsi que la présence d'un vrai 3<sup>ème</sup> trimestre.
  - Une stabilisation des orientations en 1<sup>ère</sup> STMG.
  - Une hausse des orientations en 1<sup>ère</sup> STL qui montre l'aspect positif des choix d'option en 2de et l'utilité avérée des mini stages d'immersion. La communication constructive autour de la filière a aussi porté ses fruits. Ces différentes actions sont à pérenniser. Il est aussi à noter que les dossiers présentés sont de qualité : ce n'est pas un choix par défaut. En tout, 48 dossiers présentés (un en attente).
  - Une stabilisation des orientations en filière professionnelle.
  - Un seul maintien en 2de.
  - La véritable inquiétude est pour l'orientation en 1<sup>ère</sup> STI2D qui diminue fortement.

*Question d'un représentant des enseignants sur les affectations en attente en STMG et STSS : pour les STMG, il reste 6 élèves en attente, et les CPE travaillent sur leur accompagnement, les seules places vacantes se trouvant à Carcassonne et Béziers ; pour les STSS, 6 élèves en attente, mais intégrés aujourd'hui dans la filière choisie.*

*Remarque d'un représentant des enseignants sur la procédure AFFELNET: seules les notes de Français, Mathématiques et LV1 sont retenues, ce qui pour un grand nombre de séries est injuste, puisqu'on ne tient pas compte des matières de spécialité de chaque série, et personne n'a été mis au courant en amont. Monsieur le Proviseur répond qu'il a fait remonter cette remarque au délégué inter-académique.*

- Beaucoup de réorientations en 1<sup>ère</sup>.
- Beaucoup d'heures de surveillance de devoirs de rattrapage par les AED (67 heures), ce qui dénote une stratégie d'évitement de certains élèves face aux évaluations.
- De plus en plus de parents participent aux réunions avec les CO-PSY.
- Bilan culturel : de nombreux projets n'ont pu voir le jour compte tenu du contexte sanitaire.
- Absentéisme : on constate des taux élevés, anormaux, qui s'expliquent par l'alternance et le passage en contrôle continu, notamment chez les BTS, même s'ils n'ont pas subi l'alternance du fait de leurs effectifs qui ont permis cet accompagnement.
- Fonctionnement du tutorat : 30 tuteurs, mis à l'honneur et remerciés lors d'une cérémonie de fin d'année.
- Infirmerie : les élèves reçus montrent un sentiment de malaise patent, qui touche aussi leurs parents. On note par ailleurs une nette augmentation des PAI, PAP..., notamment pour les BTS (multiplié par 2), ce qui peut parfois poser problème pour l'organisation des examens, même si ces aménagements sont de droit.
- Assistante sociale : même constat que pour l'infirmerie, avec de nombreuses violences extérieures signalées. Celles-ci ont fait l'objet de 8 transmissions au Parquet.
- Poursuite de l'accompagnement pour les élèves EIP-EHP.
- Bilan CVL : de nombreuses actions ont été menées, malgré le contexte sanitaire, à la fois à l'intérieur du lycée, mais aussi en direction des collectivités territoriales. Cet engagement a été reconnu au travers du livret scolaire de l'élève.
- La relation avec les collèges de secteur a été fortement perturbée par le contexte sanitaire.
- Les remplacements de courte durée sont en baisse car moins d'absences constatées sur cette année. Il est cependant à noter un réel problème pour un remplacement en Philosophie, sur tout le troisième trimestre qui n'a pu être couvert, du fait d'un délai de réaction inadéquat du corps d'inspection.
- Développement durable : 24 éco-délégués. Maintien du niveau 3, le plus élevé pour les lycées.
- Bilan sportif plus léger en raison du contexte sanitaire, mais maintien des activités de l'Association sportive, alors que les gymnases ont été fermés toute l'année scolaire.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

**Le bilan pédagogique 2020-21 est adopté à l'unanimité.**

#### 4. EFFECTIFS 2021-22

- Ils sont globalement conformes aux prévisions.
- En 2de : 470 élèves affectés
- En 1<sup>ère</sup> générale : 317 et en 1<sup>ère</sup> STL : 45
- En Terminale générale : 285 et quelques arrivées (plus les éventuels redoublants) et en Terminale STL : 32
- En BTS : augmentation de la capacité de la 1<sup>ère</sup> année à 45 étudiants, ce qui correspond aux besoins des professionnels. L'objectif est de faire perdurer cette augmentation de capacité.

*Remarque d'un représentant des enseignants* : en 2de, cela fait plus de 36 élèves en moyenne par classe, or le rectorat avait annoncé, une classe = 35 élèves. Que faire si une nouvelle vague COVID se présente ? La situation est en totale contradiction avec les recommandations pour éviter la formation de cluster. Ne faudrait-il pas demander la création de classes supplémentaires ? Le proviseur rappelle que pour les 2ndes il s'agit d'affectations et que parmi ceux-ci, chaque année une partie de celles-ci n'est pas suivie d'effets.

*Questions d'un représentant des enseignants sur les EDS en 1<sup>ère</sup>* : il n'y a pas de changement notable par rapport à l'an dernier. L'objectif est de ne pas être en tension, c'est-à-dire avec des groupes supérieurs à 30 élèves. Monsieur le Proviseur évoque une forte probabilité d'avoir certains groupes avec plus de 30 élèves mais note toutefois une amélioration par rapport au constat antérieur.

Y a-t-il des basculements en 2de entre le 2d et le 3<sup>ème</sup> trimestre ? Réponse du proviseur : oui, mais il y a rééquilibrage.

Concernant le Japonais : y a-t-il une liste d'attente ? : l'effectif est limité à 24. 2 élèves ne sont pas affectés et sont sur liste d'attente. Un représentant des élèves demande s'il ne serait pas possible d'augmenter la capacité d'accueil : cela n'est pas envisagé puisque cette capacité est fixée au niveau départemental pour les langues dites rares. Madame la Provisure adjointe rappelle que le Japonais n'est pas compatible avec les enseignements artistiques.

*Question d'un représentant des élèves sur l'évolution des groupes d'EDS par rapport aux années précédentes* : on passe de 5 à 6 groupes de maths en 1<sup>ère</sup>, mais la moitié des élèves l'abandonnent en Terminale pour suivre les « Maths complémentaire ». Une évolution des programmes paraît nécessaire pour les élèves se dirigeant notamment vers les filières socio-économiques. En ce qui concerne les enseignements artistiques, Monsieur le Proviseur précise que pour HIDA, il y a 35 élèves, et pour Danse et Théâtre, l'effectif est inférieur à 10, mais on note des arrivées de l'extérieur.

#### 5. ANNONCES MINISTERIELLES / INCIDENCE SUR LA SEMESTRIALISATION

Monsieur le Proviseur synthétise les points principaux : disparition des épreuves communes, place du contrôle continu, évolution de certains coefficients et volonté de réintroduire de la valeur pour les enseignements optionnels.

Les représentants des enseignants s'inquiètent de possibles stratégies d'évitement pour les évaluations du fait du contrôle continu et présentent une motion (cf annexe).

Après une longue discussion où chacun a présenté des arguments pour ou contre, il est décidé de conserver le principe de l'expérimentation en 1<sup>ère</sup> adopté en CA, en faisant toutefois attention à avoir un nombre d'évaluations suffisant. De même, il conviendra d'effectuer un point détaillé de mi-semestre pour prévenir de potentiels décrochages.

#### 6. POINT SUR L'EPREUVE DU GRAND ORAL

Monsieur le Proviseur informe le Conseil d'Administration des différents dysfonctionnements dus à des consignes tardives et un manque d'anticipation de la part des services du rectorat : problèmes de constitution des jurys, de convocations divergentes entre jurys et candidats ...

Il note que, malgré des conditions très compliquées, la synergie avec le lycée Louise Michel a permis de mettre, face à chaque candidat, un jury composé de deux enseignants, ce qui n'a pas pu être le cas dans tous les établissements.

Les représentants des enseignants présentent une motion (cf annexe)

## 7. PROJETS PEDAGOGIQUES 2021-2022

On note une hausse significative des projets sur la période septembre-décembre 2021. Cela correspond à des projets qui ont dû être reportés du fait de la situation sanitaire.

Madame l'adjoint Gestionnaire souligne qu'en raison de la gestion budgétaire par année civile, les projets de janvier à juin 2022 étant déjà très conséquents au niveau financier, il ne sera peut-être pas possible de financer les projets sur la future période septembre-décembre 2022. Il faudra peut-être songer à en décaler quelques uns et à en supprimer d'autres.

4 projets Occit'avenir ont été déposés avec une demande de participation financière de la Région :

- Résidence Art et Lire
- Résidence Classe Média
- Résidence Gang des Postiches
- Résidence Couple d'artistes

Madame la Gestionnaire met aux voix la programmation des sorties obligatoires et projets présentés dans un tableau récapitulatif.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

La programmation des sorties et projets pédagogiques est adoptée à l'unanimité.

Madame l'adjoint Gestionnaire met aux voix la programmation et les modalités financières des sorties/voyages facultatifs :

- Echange Berlin avec 246.00 € de participation des familles et 564.00 € de part accompagnateur
- Echange à Bad Bergzabern avec 257.00 € de participation des familles et 589.00 € de part accompagnateur
- Voyage à Paris avec 298.00 € de participation des familles et 602.48 € de part accompagnateur.
- Voyage à Lunel avec 141.00 € de participation des familles et 304.00 € de part accompagnateur.
- Voyage à Marseille avec 84.00 € de participation des familles et 259.00 € de part accompagnateur.

La part prévisionnelle des accompagnateurs pour les sorties/voyages facultatifs représente 2 318.48 € au total, financés sur le budget de fonctionnement de l'établissement.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

La programmation et les modalités financières des sorties/voyages facultatifs sont adoptés à l'unanimité.

## 8. PRESENTATION DES IMP

Monsieur le Proviseur présente le tableau de répartition prévisionnelle de celles-ci et précise qu'une IMP en moins est constatée par rapport à l'an dernier, ce que déplorent les représentants des enseignants. On note la disparition de celle attribuée l'an dernier pour le fait d'être lycée ambassadeur du numérique.

## 9. POINTS DE GESTION

Madame L'adjoint Gestionnaire comptable présente les points de gestion.

9.1 DBM pour vote n°5 de prélèvement sur fonds de roulement de 4 690.00 € et de répartition des crédits d'état du programme 141.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

Adoption à l'unanimité.

9.2 Présentation de la DBM pour information n°4

9.3 Contrat pour la maintenance du logiciel de restauration Easyliis (nouveau logiciel de la Région Occitanie déployé dans les lycées et qui coûte 200.00 € de plus que le précédent logiciel Wingerest).

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	14	0	2

Adoption.

#### 9.4 Convention avec le FRAC pour une exposition au CDI prévue en septembre 2021.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

Adoption à l'unanimité.

#### 9.5 Acceptation de dons pour un total de 77.10 € de soldes de cartes Turbos self

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
16	16	0	0

Adoption à l'unanimité.

9.6 Présentation quinquennale de la taxe d'apprentissage : Madame la Gestionnaire s'inquiète de la baisse de cette taxe, malgré la très importante campagne menée par le service Intendance à destination des entreprises cette année. Cela est dû à la réforme de cette taxe qui ne laisse que 13% de la part initiale au Lycée. Il reste un reliquat d'environ 20 000.00 € des années antérieures, mais à terme, il pourrait être difficile de fonctionner, notamment en raison de l'augmentation des prix de certains matériels, ce que souligne une représentante des personnels.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

Les représentants des parents d'élèves demandent :

- Comment récupérer les notes des épreuves de Français ? → elles seront publiées sur Cyclades dès la mi-juillet 2021.
- Quels sont les chiffres de demandes pour l'internat ? → les entrants en 2de ont jusqu'au 5 juillet 2021 pour rapporter le dossier, donc il est impossible de donner des chiffres.
- Où en sont les travaux ? → le déménagement s'est bien déroulé, les travaux ont commencé. Monsieur le Proviseur souligne quelques problèmes de communication avec les services de la région et des entreprises pouvant parfois faire preuve de certaines inerties.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance

Corinne THOMAS

Le chef d'établissement

Olivier CASTEL



**Motion présentée par les enseignants élus au CA du lycée Dr. Lacroix de Narbonne le 01/07/2021.**

Le ministre de l'Education nationale vient de présenter, comme à son habitude d'abord aux médias, des propositions d'ajustements à sa réforme du baccalauréat : la principale annonce est le passage à 40 % de contrôle continu intégral.

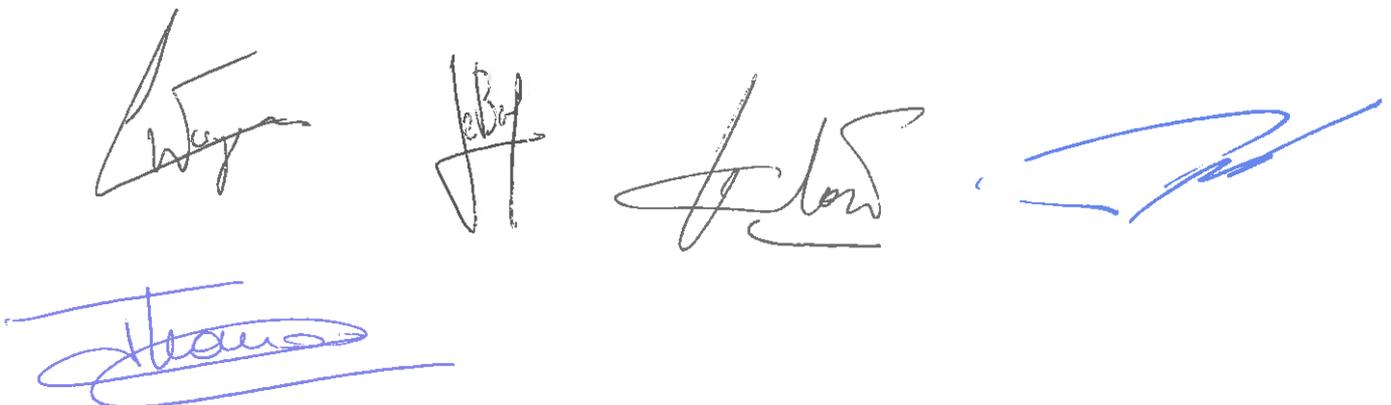
La crise sanitaire a déjà conduit à augmenter la part du contrôle continu, de manière exceptionnelle, afin de tenir compte des effets de l'épidémie. En 2020, comme en 2021, les effets délétères de cette modalité d'évaluation dénoncée par les enseignants sont devenus évidents. Le renvoi au local de l'évaluation, sans aucun cadre national, amplifie les inégalités, met les élèves et les enseignants sous la pression d'une évaluation permanente. Les tentatives d'objectivation du contrôle continu sont restées vaines : chacun se souvient de la mascarade des réunions dites d'harmonisation en juin 2020 qui risquent fort de se reproduire en juillet 2021.

Le contrôle continu dénature également considérablement le travail des enseignants : course permanente à l'évaluation au mépris du temps nécessaire aux apprentissages, pressions des élèves et de leurs familles pour rattraper des résultats jugés pénalisants, pression de la hiérarchie pour se conformer à des objectifs d'évaluation souvent déconnectés des réalités. Lors des conclusions du Grenelle, Jean-Michel Blanquer citait l'exemple de professeurs chargés d'harmoniser le contrôle continu à l'échelle d'un établissement, la conséquence en sera le développement d'une nouvelle hiérarchie intermédiaire contrôlant le travail des professeurs.

Jean-Michel Blanquer s'est souvent autoproclamé plus grand défenseur des épreuves terminales. Il restera en réalité comme le ministre qui a enterré la promesse républicaine d'un baccalauréat national et terminal, préférant instrumentaliser la crise sanitaire pour imposer de nouveau à marche forcée et sans consultation un baccalauréat de plus en plus local.

A l'heure où le nouveau bac implose face à l'épreuve du réel (désorganisation des épreuves, confirmation du caractère inégalitaire du grand oral, impossibilité de valoriser la maîtrise des connaissances), le ministre fait le choix d'accélérer la transformation du bac favorisant encore davantage le traitement inégalitaire des élèves.

A travers cette motion les enseignants élus au CA du lycée Dr. Lacroix expriment leur opposition à cette nouvelle transformation du baccalauréat et à ses conséquences et leur attachement à des épreuves nationales et terminales.



**Motion présentée par les enseignants élus au CA du lycée Dr. Lacroix de Narbonne le 01/07/2021.**

Philosophie, épreuves anticipées de français, grand oral... Les témoignages de la désorganisation des épreuves du baccalauréat 2021 sont édifiants : manque d'anticipation, surcharge de travail, conditions de corrections, conséquences de la dématérialisation des copies avec son lot de dysfonctionnements... Les enseignants, qui ont, rappelons-le, connu eux aussi une année éprouvante, finissent dans une très grande exaspération, avec un profond sentiment d'ingratitude pour tout ce qu'ils ont donné. Ils n'acceptent plus de compenser indéfiniment tous ces dysfonctionnements ! Ils réclament en particulier des convocations données dans des délais suffisants pour pouvoir organiser une vie personnelle et/ou familiale qui ne se limite pas totalement à l'exercice de leur métier.

Pour le Grand Oral, les problèmes de convocations et la désorganisation laissent le sentiment d'un abandon des personnels sur le terrain : les personnels des établissements ont dû gérer seuls les conséquences de l'impréparation de la part du ministère qui continue malgré l'évidence d'assurer que la constitution des jurys avait été bien anticipée. **Comment les spécificités d'organisation de cette épreuve n'ont-elles pas pu être anticipées ?**

Ces mêmes services ministériels, légers sur le travail de préparation, n'ont par ailleurs pas hésité à surcharger de travail des professeurs de lettres, notamment celles et ceux convoqués pour l'oral, avec des descriptifs très lourds. Situation encore aggravée par des problèmes rencontrés dans la numérisation des copies pour le français mais aussi pour la philosophie. **Comment expliquer, qu'encore une fois, une application nationale rencontre des dysfonctionnements aussi nombreux et aussi graves ? S'agit-il encore une fois d'un sous-dimensionnement des moyens à l'évidence nécessaires au bon déroulement des épreuves ?**

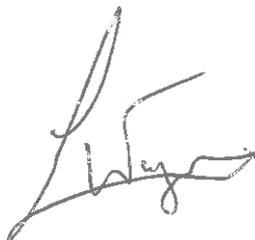
Les personnels et les élèves font les frais d'une organisation chaotique qui laisse à penser qu'il serait impossible d'organiser des épreuves en fin d'année ! Des épreuves terminales et nationales sont possibles, elles ont d'ailleurs été organisées souvent avec succès de 1809 jusqu'à cette année. Elles nécessitent de l'anticipation, de l'organisation et des services complets avec des personnels en nombre suffisant dédiés à cette tâche. Il faut se souvenir que les services administratifs des Rectorats, notamment ceux dédiés à l'organisation des examens, ont eux aussi subi les effets des politiques de suppressions d'emplois dans la Fonction publique.

Reste la question la plus importante à laquelle les personnels des établissements scolaires, les parents d'élèves et les candidats du baccalauréat de cette année attendent une réponse.

**Comment le ministère de l'Education nationale française n'a-t-il pas pu organiser correctement 3 épreuves de baccalauréat ?**



Lacroix



les parents d'élèves - FCPE

